

personnes du monde comme aux gens d'Egli-
se. Si l'on en excepte quelques Moines & les
habitans de la campagne, toutes les têtes fran-
çoises sont frisées, poudrées, mastiquées.

La condamnation des barbes, telle qu'elle est
rapportée dans cet ouvrage, a de quoi intéresser
les âmes sensibles en fait de mode. Les bar-
bes avoient cependant quelques partisans, &
les papiers publics réclamèrent leurs droits.
*S'il est hors de doute, écrivoit en 1678 à l'Au-
teur du Mercure galant, un Médecin retiré à
Tatafcon, que la chevelure est la marque de
notre grandeur, il n'est pas moins constant que
la barbe qui n'est propre qu'à l'homme, lui donne
la prééance dans son espèce; c'est elle qui ajoute
sur son visage une nouvelle grace, & qui lui
inspire un certain air grave & modeste qui le
fait paroître plein de sagesse . . . En un
mot, je ne suis point surpris que ceux de Cypre
aient fait le portrait de Venus avec de la
barbe, puisqu'ils ont voulu ajoûter à la mere
de l'amour un ornement que le beau sexe n'a
pas obtenu des Dieux, de peur d'attirer notre
culte & notre encens. . . .* Ces derniers efforts
des apologistes de la barbe ne furent pas capa-
bles de lui concilier les cœurs. Réduite à de
simples moustaches, tout lui annonçoit une
destruction générale. Les François s'ennuye-
rent en effet de conserver sur leur lèvre supé-
rieure quelques poils inutiles & souvent in-
commodes. Une certaine poudre connuë sous
le nom de tabac, & que les petits Maîtres
s'aviserent de respirer, rendit les moustach-
es encore plus désagréables. Leur perte
fut jurée : chaque année les vit diminuer ;
bientôt elles ne formèrent plus qu'un simple